

Lettre encyclique Sacerdoti Nostri Primordias

A l'occasion du centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney

31 juillet 1959

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 juillet de l'année 1959

*Aux Vénérables Frères, Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires, en
paix et communion avec le Siège Apostolique, à tout le Clergé et aux fidèles du monde entier.*

Vénérables frères et chers fils, Salut et bénédiction apostolique

INTRODUCTION

Coïncidences significatives

1. Les joies pures qui accompagnèrent en abondance les prémices de Notre sacerdoce sont à jamais liées, dans Notre mémoire, à l'émotion profonde que Nous avons ressentie le 8 janvier 1905, en la basilique vaticane, lors de la béatification glorieuse de cet humble prêtre de France que fut Jean-Marie-Baptiste Vianney. Élevé Nous-même au sacerdoce depuis quelques mois à peine, Nous fûmes saisi par l'admirable figure sacerdotale que Notre Prédécesseur saint Pie X, l'ancien curé de Salzano, était si heureux de proposer en exemple à tous les pasteurs d'âmes. Et, à tant d'années de distance, Nous ne pouvons rappeler ce souvenir sans remercier encore Notre divin Rédempteur, comme d'une grâce insigne, de l'élan spirituel ainsi imprimé, dès ses débuts, à Notre vie sacerdotale.
2. Il Nous souvient aussi que, le jour même de cette béatification, Nous apprenions l'élévation à l'épiscopat de Mgr Jacques-Marie Radini-Tedeschi, ce grand évêque qui devait quelques jours après Nous appeler à son service, et qui fut pour Nous un maître et un père très aimé. Ce fut en sa compagnie qu'au début de cette année 1905 Nous nous rendions pour la première fois en pèlerinage à Ars, ce modeste village que son saint Curé rendit à jamais si célèbre.
3. Par une nouvelle disposition providentielle, c'est l'année où Nous recevions la plénitude du sacerdoce que le Pape Pie XI, d'illustre mémoire, procédait, le 31 mai 1925, à la solennelle canonisation du « pauvre Curé d'Ars ». Dans son homélie, le Pontife se plaisait à décrire « la frêle sil-

houette de Jean-Marie Vianney : cette tête aux longs cheveux blancs qui lui font comme une éclatante couronne ; ce mince visage creusé par les jeûnes, mais sur lequel se reflétaient si bien l'innocence et la sainteté d'un cœur très humble et très doux, ce visage dont le seul aspect suffisait à ramener les foules à de salutaires pensées » (1). Peu après, Pie XI, en l'année de son Jubilé sacerdotal, complétait le geste déjà accompli par saint Pie X à l'égard des curés de France et étendait au monde entier le céleste patronage de saint Jean-Marie Vianney » pour le bien spirituel des curés de tout l'univers » (2).

4. Ces actes de Nos Prédécesseurs, liés à tant de chers souvenirs personnels, Nous aimons, Vénérables Frères, les évoquer en cette année centenaire de la mort du saint Curé d'Ars par cette Encyclique. Le 4 août, en effet, il rendait son âme à Dieu, usé par les fatigues d'un exceptionnel ministère pastoral de plus de quarante années et entouré de la vénération unanime. Nous bénissons donc la bienveillante Providence, qui par deux fois déjà se plut à réjouir et à illuminer les grandes heures de Notre vie sacerdotale par l'éclat de la sainteté du Curé d'Ars, de Nous offrir à nouveau, dès les premiers temps de ce suprême Pontificat, l'occasion de célébrer la si glorieuse mémoire de ce pasteur d'âmes. Vous ne vous étonnerez pas, d'autre part, qu'en vous adressant cette lettre, Notre esprit et Notre cœur se tournent spécialement vers les prêtres, Nos fils très chers, pour les exhorter tous instamment – et ceux surtout qui sont engagés dans le ministère pastoral – à méditer les admirables exemples de leur frère dans le sacerdoce, devenu leur céleste patron.

Enseignements de ce centenaire

5. Certes, nombreux sont les documents pontificaux qui, déjà, rappellent aux prêtres les exigences de leur état et les guident dans l'exercice de leur ministère. Pour ne mentionner que les plus importants, nous recommandons à nouveau l'Exhortation *Haerent animo*, de saint Pie X (3), qui stimula la ferveur de Nos premières années sacerdotales ; la magistrale Encyclique *Ad Catholici Sacerdotii fastigium*, de Pie XI (4), et, parmi tant de documents et d'allocutions de Notre Prédécesseur immédiat sur le prêtre, son Exhortation *Menti Nostrae* (5), et aussi l'admirable trilogie en l'honneur du sacerdoce (6), que lui suggéra la canonisation de saint Pie X. Ces textes, Vénérables Frères, vous sont connus. Mais vous Nous permettrez d'évoquer ici, avec émotion, le dernier discours que la mort empêcha Pie XII de prononcer et qui demeure comme l'ultime et solennel appel de ce grand Pontife à la sainteté sacerdotale : » Le caractère sacramentel de l'Ordre, y était-il écrit, scelle de la part de Dieu un pacte éternel de son amour de prédilection, qui exige en échange de la créature choisie la sanctification... Avec humilité et vérité, le clerc doit s'habituer à nourrir, au sujet de sa personne, une conception bien différente et bien plus haute que la conception ordinaire du chrétien, même éminent ; il sera un élu parmi le peuple, un privilégié des charismes divins, un dépositaire du pouvoir divin, en un mot un » autre Christ « ... Il ne s'appartient plus, il n'appartient plus à ses parents et à ses amis, pas même à une patrie déterminée : la charité universelle sera sa respiration. Ses pensées elles-mêmes, sa volonté, ses sentiments, ne sont pas les siens, mais sont du Christ, qui est sa vie » (7).

6. Vers ces sommets de la sainteté sacerdotale, saint Jean-Marie Vianney nous entraîne tous. Et Nous sommes heureux d'y convier les prêtres d'aujourd'hui ; car, si Nous savons les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie personnelle et dans les charges du ministère, si Nous n'ignorons

pas les tentations et les fatigues de certains, Notre expérience Nous dit aussi la fidélité courageuse du plus grand nombre et les montées spirituelles des meilleurs. Aux uns comme aux autres, le Seigneur adressa, au jour de l'ordination, cette parole de tendresse : » Je ne vous appelle plus serviteurs, je vous appelle amis (8) « . Puisse Notre lettre encyclique les aider tous à persévérer et à grandir dans cette amitié divine qui constitue la joie et la force de toute vie sacerdotale.

But de l'Encyclique

7. Notre dessein n'est pas, Vénérables Frères, d'aborder ici tous les aspects de la vie sacerdotale contemporaine ; et, à l'exemple de saint Pie X, » Nous ne disons rien que vous n'ayez entendu, rien de neuf pour qui que ce soit, mais simplement ce qu'il importe à tous de se remémorer (9) « . En effet, en retraçant les traits de la sainteté du Curé d'Ars, Nous serons conduit à mettre en relief des aspects de la vie sacerdotale, qui en tout temps sont essentiels, mais qui prennent de nos jours une telle importance que Nous tenons pour un devoir de Notre charge apostolique d'y insister particulièrement à l'occasion de ce centenaire. L'Église, qui a glorifié ce prêtre » admirable par son zèle pastoral et son désir ininterrompu de prière et de pénitence (10) « , a aujourd'hui la joie, un siècle après sa mort, de le présenter aux prêtres du monde entier comme un modèle d'ascèse sacerdotale, un modèle de piété et surtout de piété eucharistique, un modèle de zèle pastoral.

I – ASCÈSE SACERDOTALE

8. Parler de saint Jean-Marie Vianney, c'est évoquer la figure d'un prêtre exceptionnellement mortifié qui, pour l'amour de Dieu et la conversion des pécheurs, se privait de nourriture et de sommeil, s'imposait de rudes disciplines et surtout pratiquait le renoncement de soi à un degré héroïque. S'il est vrai qu'il n'est pas communément demandé aux fidèles de suivre cette voie d'exception, la divine Providence a disposé du moins qu'il ne manquerait jamais, à travers le monde, des pasteurs d'âmes qui, poussés par l'Esprit-Saint, n'hésiteraient pas à s'engager sur ces traces, car de tels hommes opèrent des miracles de conversion ! À tous, l'exemple admirable de renoncement du Curé d'Ars, » sévère pour lui-même et doux pour les autres (11) « , rappelle de façon éloquente et pressante la place primordiale de l'ascèse dans la vie sacerdotale.

Conseils évangéliques et sainteté sacerdotale

9. Notre Prédécesseur Pie XII, d'heureuse mémoire, voulant dissiper certaines équivoques, tint à préciser qu'il est faux d'affirmer » que l'état clérical – en tant et parce qu'il procède du droit divin par sa nature ou du moins en vertu d'un postulat de cette même nature, exige que ses membres professent les conseils évangéliques (12) « . Et le Pape de conclure avec justesse : » Le clerc n'est donc pas tenu par droit divin aux conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance (13). » Mais ce serait se tromper gravement sur la pensée de ce Pontife, si soucieux de la sainteté des prêtres, et sur l'enseignement constant de l'Église, de croire pour autant que le prêtre séculier est moins appelé à la perfection que le religieux. C'est même le contraire qui est vrai, car l'accomplissement des fonctions sacerdotales » requiert une plus grande sainteté intérieure que ne l'exige l'état religieux lui-même (14) « . Et si, pour atteindre à cette sainteté de vie,

la pratique des conseils évangéliques n'est pas imposée au prêtre en vertu de son état clérical, elle s'offre néanmoins à lui comme à tous les disciples du Seigneur, comme la voie royale de la sanctification aujourd'hui compris qui, tout en demeurant dans les rangs du clergé séculier, demandent à de pieuses associations approuvées par l'Église de les guider et de les soutenir dans les voies de la perfection !

10. Convaincus que » la grandeur du sacerdoce est dans l'imitation de Jésus-Christ (15) « , les prêtres seront donc plus que jamais attentifs aux appels du divin Maître : » Si quelqu'un veut se mettre à ma suite, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive... » (Mt 16, 24). Le saint Curé d'Ars, rapporte-t-on, » avait médité souvent cette parole de Notre Seigneur, et il tâchait de la mettre en pratique (16) « . Dieu lui fit la grâce d'y demeurer héroïquement fidèle ; et son exemple nous guide encore dans les voies de l'ascèse où il brilla d'un grand éclat par sa pauvreté, sa chasteté et son obéissance. Saint Jean-Marie Vianney, exemple admirable de pauvreté évangélique

11. Avant tout, la pauvreté de l'humble Curé d'Ars, digne émule de saint François d'Assise, dont il fut dans le Tiers-Ordre un disciple fidèle (17). Riche pour donner aux autres, mais pauvre pour lui-même, il vécut dans un total détachement des biens de ce monde, et son cœur vraiment libre s'ouvrait largement à toutes les misères matérielles et spirituelles qui affluaient vers lui. » Mon secret est bien simple, disait-il, c'est de tout donner et de ne rien garder (18). » Son désintéressement le rendait attentif aux pauvres, à ceux de sa paroisse surtout, envers qui il témoignait d'une extrême délicatesse, les traitant » avec une véritable tendresse, avec beaucoup d'égards, on peut dire, avec respect (19) « . Il recommandait de ne jamais manquer d'égards envers les pauvres, parce que ce manque retombe sur Dieu ; et quand un miséreux frappait à sa porte, il était heureux, en l'accueillant avec bonté, de pouvoir lui dire : » Je suis pauvre comme vous, je suis aujourd'hui un des vôtres (20) ! » À la fin de sa vie, il aimait répéter : » Je suis très content, je n'ai plus rien, le bon Dieu peut m'appeler quand il voudra (21). »

Applications aux prêtres d'aujourd'hui

12. Aussi pourrez-vous comprendre, Vénérables Frères, de quel cœur Nous exhortons Nos chers fils du sacerdoce catholique, à méditer un tel exemple de pauvreté et de charité. » L'expérience quotidienne atteste – écrivait Pie XI en pensant au saint Curé d'Ars – qu'un prêtre qui est évangéliquement pauvre et désintéressé fait des miracles de bien auprès du peuple chrétien (22). » Et le même Pontife, considérant l'état de la société contemporaine, adressait aussi aux prêtres ce grave avertissement : » Au milieu d'un monde corrompu où tout se vend et tout s'achète, le prêtre doit passer exempt de tout égoïsme, saintement dédaigneux de toute basse cupidité et de gain terrestre, se donnant à la recherche des âmes, non de l'argent, de la gloire de Dieu, non de la sienne (23). »

13. Ces paroles doivent être inscrites au cœur de tous les prêtres. S'il en est qui possèdent légitimement quelques biens personnels, qu'ils ne s'y attachent pas ! Qu'ils se souviennent plutôt de l'obligation que formule le Code de droit canonique, à propos des bénéfices ecclésiastiques, de dépenser leur superflu pour les pauvres ou les bonnes œuvres (24) « . Et Dieu veuille qu'aucun ne mérite le reproche du saint Curé à ses ouailles : » Combien ont de l'argent qu'ils tiennent enfermé, tandis que tant de pauvres meurent de faim ! (25) » Mais Nous savons que beaucoup

de prêtres aujourd'hui vivent en fait dans des conditions de réelle pauvreté. La glorification d'un des leurs, qui volontairement vécut si dépouillé et se réjouissait à la pensée d'être le plus pauvre de la paroisse (26), sera pour eux un providentiel encouragement à se renoncer eux-mêmes dans la pratique d'une évangélique pauvreté. Et si Notre paternelle sollicitude peut leur être de quelque réconfort, qu'ils sachent combien Nous Nous réjouissons vivement de leur désintéressement au service du Christ et de l'Église.

14. Mais en recommandant cette héroïque pauvreté, Nous n'entendons nullement, Vénérables Frères, approuver le dénuement auquel sont parfois réduits les ministres du Seigneur dans les villes ou les campagnes. Dans son commentaire de l'exhortation du Seigneur au détachement des biens de ce monde, saint Bède le Vénérable nous met précisément en garde contre toute interprétation abusive : « Il ne faut pas croire, écrit-il, qu'il soit prescrit aux saints de ne pas conserver d'argent pour leur usage personnel ou celui des pauvres, puisqu'on lit que le Seigneur lui-même... avait une caisse pour fonder l'Église... ; mais, plutôt, qu'on ne serve pas Dieu pour cela ni qu'on renonce à la justice par crainte du dénuement (27). » Aussi bien l'ouvrier a droit à son salaire (cf. Lc 10, 7), et, faisant Nôtres les préoccupations de Notre Prédécesseur immédiat (28), Nous demandons instamment à tous les fidèles de répondre avec générosité à l'appel des évêques légitimement soucieux d'assurer à leurs collaborateurs des ressources convenables. Sa chasteté angélique

15. Saint Jean-Marie Vianney, pauvre dans ses biens, fut également mortifié en sa chair. « Il n'y a qu'une manière de se donner à Dieu dans l'exercice du renoncement et du sacrifice, disait-il : c'est de se donner tout entier (29). » Et toute sa vie, il pratiqua, à un degré héroïque, l'ascèse de la chasteté.

16. Son exemple sur ce point apparaît d'une particulière opportunité, car en bien des régions, hélas ! les prêtres sont tenus de vivre, en raison même de leur charge, dans un monde où règne une atmosphère d'excessive liberté et de sensualité. Et le mot de saint Thomas n'est pour eux que trop vrai : « Il est parfois plus difficile de vivre vertueusement en ayant charge d'âmes, à cause des dangers extérieurs (30). » Souvent, au surplus, ils sont moralement seuls, peu compris, peu soutenus par les fidèles auxquels ils se dévouent. À tous, aux plus isolés et aux plus exposés surtout, Nous adressons ici un appel très pressant pour que leur vie entière soit un pur témoignage rendu à cette vertu que saint Pie X appelait « le plus bel ornement de notre état sacerdotal (31) ». Et Nous vous recommandons avec une vive insistance, Vénérables Frères, de procurer à vos prêtres, dans toute la mesure du possible, des conditions d'existence et de travail qui soutiennent leur générosité. Il faut à tout prix combattre les périls de l'isolement, dénoncer les imprudences, écarter les tentations de l'oisiveté ou les risques du surmenage. Qu'on se souvienne également à cet égard des magnifiques enseignements de Notre Prédécesseur dans l'Encyclique *Sacra Virginitas* (32).

17. « La chasteté brillait dans son regard (33) », a-t-on dit du Curé d'Ars. En vérité, qui se met à son école est saisi non seulement par l'héroïsme avec lequel ce prêtre réduisit son corps en servitude (Cf. Cor. 9, 27), mais aussi par l'accent de conviction avec lequel il réussissait à entraîner à sa suite la foule de ses pénitents. C'est qu'il savait, par une longue pratique du confessionnal, les ravages des péchés de la chair : « S'il n'y avait pas quelques âmes pures pour dédommager le

bon Dieu, soupirait-il..., vous verriez comme nous serions punis ! » Et, parlant d'expérience, il joignait à son appel un encouragement fraternel : » La mortification a un baume et des saveurs dont on ne peut plus se passer quand on les a une fois connus... Dans cette voie, il n'y a que le premier pas qui coûte (34). »

18. Cette ascèse nécessaire de la chasteté, loin de refermer le prêtre dans un stérile égoïsme, rend son cœur plus ouvert et plus disponible à tous les besoins de ses frères » Lorsque le cœur est pur, disait magnifiquement le Curé d'Ars, il ne peut pas se défendre d'aimer, parce qu'il a retrouvé la source de l'amour qui est Dieu. » Quel bienfait pour la société humaine d'avoir ainsi au milieu d'elle des hommes qui, libres des sollicitudes temporelles, se consacrent entièrement au service de Dieu et donnent à leurs frères leur vie, leurs pensées et leurs forces Quelle grâce pour l'Église que des prêtres fidèles à cette haute vertu ! Avec Pie XI, Nous la considérons comme la gloire la plus pure du sacerdoce catholique, elle qui Nous semble » la meilleure réponse aux désirs du Cœur de Jésus et à ses desseins sur les âmes sacerdotales (35) « . N'est-ce pas à ce même dessein de la charité divine que pensait le saint Curé d'Ars, quand il s'écriait : » Le sacerdoce c'est l'amour du Cœur de Jésus ! (36) »

Son esprit d'obéissance

19. Sur l'esprit d'obéissance du Saint, les témoignages sont innombrables, car on peut affirmer que pour lui l'exacte fidélité à la promesse faite au jour de l'Ordination d'obéir à ses Supérieurs fut l'occasion d'un renoncement permanent de quarante années. Toute sa vie, en effet, il aspira à la solitude d'une sainte retraite, et les responsabilités pastorales lui furent un trop lourd fardeau, dont il tenta même plusieurs fois de se libérer. Son obéissance totale à l'évêque n'en fut que plus admirable. Écoutons, Vénérables Frères, les témoins de sa vie : » Depuis l'âge de quinze ans, dit l'un, ce désir (de la solitude) était dans son cœur pour le tourmenter et lui enlever le bonheur qu'il aurait pu goûter dans sa position (37). » Mais » Dieu ne permit pas, atteste un autre, qu'il pût réaliser son dessein. La divine Providence voulait sans doute qu'en sacrifiant son goût à l'obéissance, son plaisir au devoir, M. Vianney eût sans cesse l'occasion de se vaincre lui-même (38) « . » M. Vianney, conclut un troisième, resta Curé d'Ars avec une aveugle obéissance, et il y est demeuré jusqu'à sa mort « . (39)

20. Cette totale adhésion à la volonté de ses supérieurs était – faut-il le préciser ? – toute surnaturelle en son motif ; elle était un acte de foi en la parole du Christ disant à ses Apôtres : » Qui vous écoute m'écoute » (Lc 10, 16). Et, pour y demeurer fidèle, il s'exerçait à renoncer habituellement à sa volonté propre dans l'acceptation de son lourd ministère du confessionnal et dans toutes les tâches quotidiennes où la collaboration entre confrères rend l'apostolat plus fructueux.

21. Nous aimons proposer cette rigoureuse obéissance en exemple aux prêtres, dans la confiance qu'ils en comprendront toute la grandeur et en acquerront le goût spirituel. Et si jamais ils étaient tentés de douter de l'importance de cette vertu capitale, si facilement méconnue aujourd'hui, qu'ils sachent bien qu'ils ont contre eux les affirmations claires et nettes de Pie XII, qui atteste que » la sainteté de la vie personnelle et l'efficacité de l'apostolat ont pour base et pour soutien... l'obéissance constante et exacte à la sainte hiérarchie » (40). Au reste, vous vous souvenez, Vénérables Frères, avec quelle force Nos derniers Prédécesseurs ont dénoncé les dangers graves de l'esprit d'indépendance dans le clergé, tant pour l'enseignement de la doc-

trine que pour les méthodes d'apostolat et la discipline ecclésiastique.

22. Nous ne voulons pas insister davantage sur ce point, mais Nous préférons exhorter Nos fils prêtres à développer en eux-mêmes le sens filial de leur appartenance à l'Église, notre Mère. On disait du Curé d'Ars qu'il ne vivait que dans l'Église, et pour l'Église, comme le brin de paille perdu dans le brasier. Prêtres de Jésus-Christ, nous sommes plongés dans ce brasier qu'anime le feu de l'Esprit-Saint ; nous avons tout reçu de l'Église ; nous n'agissons qu'en son nom et par les pouvoirs qu'elle nous a conférés : aimons la servir dans les liens de l'unité et de la manière dont elle-même veut être servie. (41)

II – PRIERE ET CULTE EUCHARISTIQUE

23. Homme de pénitence, saint Jean-Marie Vianney avait également compris que » le prêtre avant tout doit être l'homme de la prière » (42). Chacun connaît les longues nuits d'adoration que, jeune curé d'un village alors peu chrétien, il passait devant le Saint Sacrement. Le tabernacle de son église devint vite le foyer de sa vie personnelle et de son apostolat, au point qu'on ne saurait évoquer plus justement la paroisse d'Ars au temps du Saint que par ces mots de Pie XII sur la paroisse chrétienne : » Le centre en est l'église, et dans l'église le tabernacle, et, à côté, le confessionnal où les âmes mortes retrouvent la vie et les malades la santé » (43).

La prière dans la vie et l'enseignement du saint Curé

24. Aux prêtres de ce siècle, volontiers sensibles à l'efficacité de l'action et facilement tentés même par un dangereux activisme, combien salutaire est ce modèle de prière assidue dans une vie entièrement livrée aux besoins des âmes ! » Ce qui nous empêche d'être saints, nous autres prêtres, disait-il, c'est le manque de réflexion. On ne rentre pas en soi-même ; on ne sait pas ce qu'on fait. C'est la réflexion, l'oraison, l'union à Dieu qu'il nous faut « . Lui-même demeurait, au témoignage de ses contemporains, dans un état de continuelle oraison, dont ni le poids harassant des confessions ni ses autres charges pastorales ne le distraient. » Il conservait une union constante avec Dieu au milieu de sa vie excessivement occupée « . (44)

25. Mais écoutons-le lui-même, car il est intarissable quand il parle des joies et des bienfaits de la prière. » L'homme est un pauvre qui a besoin de tout demander à Dieu... 45 Que d'âmes nous pouvons convertir par nos prières ! » (46) Et il répétait : » La prière, voilà tout le bonheur de l'homme sur la terre « . (47) Ce bonheur, il l'a longuement goûté lui-même, tandis que son regard éclairé par la foi contemplait les mystères divins et que, par l'adoration du Verbe incarné, il élevait son âme simple et pure vers la Trinité Sainte, objet suprême de son amour. Et les pèlerins qui se pressaient dans l'église d'Ars comprenaient que l'humble prêtre leur livrait quelque chose du secret de sa vie intérieure par cette exclamation fréquente, qui lui était chère : » Être aimé de Dieu, être uni à Dieu, vivre en la présence de Dieu, vivre pour Dieu : oh ! belle vie et belle mort ! (48) »

Le prêtre est avant tout un homme de prière

26. Nous voudrions, Vénérables Frères, que tous les prêtres de vos diocèses se laissent convaincre, par le témoignage du saint Curé d'Ars, de la nécessité d'être des hommes d'oraison et de la possibilité de l'être, quelle que soit la surcharge parfois extrême des travaux de leur

ministère. Mais il y faut une foi vive, comme celle qui animait Jean-Marie Vianney et lui faisait accomplir des merveilles. » Quelle foi ! s'exclamait un de ses confrères. Il y aurait de quoi enrichir tout un diocèse ! » (49)

27. Cette fidélité à la prière est d'ailleurs pour le prêtre un devoir de piété personnelle, dont la sagesse de l'Église a précisé plusieurs points importants, comme l'oraison mentale quotidienne, la visite au Saint Sacrement, le chapelet et l'examen de conscience. (50) C'est même une stricte obligation contractée envers l'Église, quand il s'agit de la récitation journalière de l'office divin. (51) Peut-être est-ce pour avoir négligé telles de ces prescriptions que certains membres du clergé se sont vus peu à peu livrés à l'instabilité extérieure, à l'appauvrissement intérieur, et exposés un jour sans défense aux tentations du monde.

28. Au contraire, » en travaillant incessamment au bien des âmes, M. Vianney ne négligeait pas la sienne. Il se sanctifiait lui-même pour être plus apte à sanctifier les autres (52) « . Avec saint Pie X » ... considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement sa place et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière... Plus que tout autre, il doit obéir au précepte du Christ : il faut toujours prier ; précepte que saint Paul recommande avec instance : persévérez dans la prière, avec vigilance et dans l'action de grâces... Priez sans cesse (53) « . Et, volontiers, Nous reprendrions Nous-même, en terminant ce point, le mot d'ordre que Notre Prédécesseur immédiat donnait aux prêtres, dès le début de son pontificat : » Priez, priez toujours davantage et avec plus de ferveur « . (54)

La piété eucharistique du Saint Curé

29. La prière du Curé d'Ars, qui passa pour ainsi dire les trente dernières années de sa vie dans son église où le retenaient ses innombrables pénitents, était surtout une prière eucharistique. Sa dévotion envers Notre-Seigneur présent dans le Très Saint Sacrement de l'autel était vraiment extraordinaire. Il est là, disait-il, Celui qui nous aime tant ; pourquoi ne l'aimerions-nous pas ? » (55) Et, certes, il l'aimait et se sentait comme irrésistiblement attiré vers le tabernacle : » On n'a pas besoin de tant parler pour bien prier, expliquait-il à ses paroissiens. On sait que le bon Dieu est là, dans le saint tabernacle ; on lui ouvre son cœur ; on se complaît en sa sainte présence. C'est la meilleure prière celle-là « . (56) En toutes circonstances, il inculquait aux fidèles le respect et l'amour de la divine présence eucharistique, les invitant à s'approcher fréquemment de la Table sainte ; et lui-même donnait l'exemple de cette profonde piété : » Pour s'en convaincre, rapportèrent les témoins, il suffisait de le voir dire la messe, faire la genuflexion en passant devant le tabernacle... » (57)

Importance de l'Eucharistie dans la vie du prêtre

30. » L'exemple admirable du saint Curé d'Ars garde aujourd'hui encore toute sa valeur « , atteste Pie XII. (58) Rien ne saurait remplacer dans la vie d'un prêtre la prière silencieuse et prolongée devant l'autel. Tour à tour, l'adoration de Jésus, notre Dieu, l'action de grâces, la réparation pour nos propres fautes et celles des hommes, la supplication pour tant d'intentions qui lui sont confiées, élèvent ce prêtre à plus d'amour pour le Maître divin à qui il a donné sa foi et pour les hommes qui attendent son ministère sacerdotal. C'est par la pratique d'un tel culte, éclairé et fervent envers l'Eucharistie, qu'un prêtre accroît sa vie spirituelle et que se forment les énergies

missionnaires des plus valeureux apôtres.

31. Et faut-il ajouter le bienfait qui en découle pour les fidèles, témoins de cette piété de leurs prêtres et attirés par leur exemple. » Si vous voulez que les fidèles prient avec dévotion, disait Pie XII au clergé de Rome, donnez-leur vous-même d'abord l'exemple, à l'église, faisant oraison en leur présence. Un prêtre agenouillé devant le tabernacle dans une pose digne, dans un profond recueillement, est, pour le peuple un sujet d'édification, un avertissement, une invitation à l'émulation dans la prière (59) « . Ce fut par excellence l'arme apostolique du jeune Curé d'Ars ; ne doutons pas de sa valeur en toutes circonstances.

Le prêtre et le sacrifice de la Messe

32. Nous ne saurions oublier toutefois que la prière eucharistique au sens plénier du terme est le saint sacrifice de la messe. Il convient, Vénérables Frères, d'insister spécialement sur ce point puisqu'il touche à l'un des aspects essentiels de la vie sacerdotale. Sans doute,

33. Notre intention n'est-elle pas de reprendre ici l'exposé de la doctrine traditionnelle de l'Église sur le prêtre et le sacrifice eucharistique ; Nos Prédécesseurs, Pie XI et Pie XII d'heureuse mémoire, dans des documents magistraux, ont rappelé avec tant de clarté cet enseignement que Nous ne pouvons que vous exhorter à le faire largement connaître aux prêtres et aux fidèles qui vous sont confiés. Ainsi seraient dissipées des incertitudes ou des hardiesses de pensée qui ont pu, ici ou là, se manifester à cet égard.

34. Mais il est bon de montrer dans cette Encyclique en quel sens profond le saint Curé d'Ars, héroïquement fidèle aux devoirs de son ministère, mérita vraiment d'être proposé en exemple aux pasteurs d'âmes et proclamé leur céleste patron. S'il est vrai, en effet, que le prêtre a reçu le caractère de l'Ordre pour le service de l'autel et a commencé l'exercice de son sacerdoce avec le sacrifice eucharistique, celui-ci ne cessera d'être, tout au cours de sa vie, au principe de son action apostolique et de sa sanctification personnelle. Et tel fut bien le cas de saint Jean-Marie Vianney.

35. Qu'est-il donc l'apostolat du prêtre, considéré dans son action essentielle, si ce n'est de réaliser, partout où vit l'Église, le rassemblement autour de l'autel d'un peuple uni dans la foi, régénéré et purifié ? C'est alors que le prêtre, par les pouvoirs qu'il a seul reçus, offre le divin sacrifice où Jésus lui-même renouvelle l'immolation unique accomplie sur le calvaire pour la rédemption du monde et la glorification de son Père ; c'est là que les chrétiens réunis offrent au Père céleste la divine Victime par le moyen du prêtre et qu'ils apprennent à s'immoler eux-mêmes en » hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu » (Rm 12, 1) ; c'est là que le peuple de Dieu, éclairé par la prédication de la foi, nourri du corps du Christ, trouve sa vie, sa croissance et, s'il en est besoin, renforce son unité ; c'est là en un mot que, de générations en générations, dans toutes les contrées du monde, se construit dans la charité le Corps mystique du Christ, qui est l'Église.

36. À cet égard, le saint Curé d'Ars fut chaque jour davantage exclusivement engagé dans l'enseignement de la foi et dans la purification des consciences, et, donc, tous les actes de son ministère convergeaient vers l'autel, et une telle existence doit justement être dite éminemment sacerdotale et pastorale. Sans doute, à Ars, les pécheurs affluaient-ils d'eux-mêmes à l'église, attirés par le renom de sainteté du pasteur, alors que tant de prêtres doivent consacrer de longs

et laborieux efforts à rassembler leur peuple ; sans doute d'autres, à la tâche plus missionnaire, en sont-ils encore à la première annonce de la bonne Nouvelle du Sauveur : mais ces travaux apostoliques si nécessaires et parfois si difficiles ne peuvent faire oublier aux apôtres la fin qu'ils doivent poursuivre et qu'atteignait le Curé d'Ars quand, dans son humble église de campagne, il se consacrait aux tâches essentielles de l'action pastorale.

La Messe, source première de la sanctification du prêtre

37. Il y a plus. C'est toute la sanctification personnelle du prêtre qui doit se modeler sur le sacrifice qu'il célèbre, selon l'invitation du Pontifical romain. » Considérez l'action que vous accomplissez ; imitez le sacrifice que vous offrez « . Mais laissons ici la parole à Notre Prédécesseur immédiat, dans son Exhortation Sauveur fut ordonnée au sacrifice de lui-même, ainsi toute la vie du prêtre, qui doit reproduire en soi l'image du Christ, doit être avec Lui, par Lui et en Lui, un sacrifice agréable... Le prêtre ne se contentera pas de célébrer le sacrifice eucharistique, mais il devra le vivre d'une manière très profonde. Ainsi y puisera-t-il la force surnaturelle qui le transformera complètement et le fera participer à la vie expiatoire du Rédempteur lui-même (60) « . Et le même Pontife de conclure : » C'est donc une obligation pour le prêtre de reproduire dans son âme ce qui se produit sur l'autel, et puisque le Christ Jésus s'y immole lui-même, son ministre s'y immolera avec lui ; puisque Jésus expie les péchés des hommes, le prêtre parviendra à sa propre purification et à celle des autres en suivant la voie ardue de l'ascèse chrétienne « . (61)

38. C'est cette haute doctrine que l'Église a en vue quand elle invite ses ministres à une vie d'ascèse et leur recommande de célébrer avec une profonde piété le sacrifice eucharistique. N'est-ce pas faute d'avoir assez bien compris le lien étroit, et comme réciproque, qui unit le don quotidien de soi-même à l'offrande de la messe, que des prêtres en sont venus peu à peu à perdre la ferveur première de leur ordination ? Telle était l'expérience acquise par le Curé d'Ars : » La cause, disait-il, du relâchement du prêtre, c'est qu'on ne fait pas attention à la messe « . Et le Saint, qui avait lui-même l'héroïque » habitude de s'offrir en sacrifice pour les pécheurs » (62), versait d'abondantes larmes » en pensant au malheur des prêtres qui ne correspondent pas à la sainteté de leur vocation « . (63)

39. D'un cœur paternel, Nous demandons à Nos chers prêtres de s'examiner régulièrement sur la façon dont ils célèbrent les saints mystères, et surtout sur les dispositions spirituelles avec lesquelles ils montent à l'autel et sur les fruits qu'ils s'appliquent à en retirer. Le centenaire de ce prêtre admirable, qui puisait dans » la consolation et le bonheur de célébrer la sainte messe » (64) le courage de son propre sacrifice, les y invite : son intercession leur vaudra, Nous en avons la ferme confiance, d'abondantes grâces de lumière et de force.

III – ZELE PASTORAL

Le saint Curé d'Ars, modèle de zèle apostolique

40. Cette vie d'ascèse et de prière, dont Nous venons, Vénérables Frères, de vous dire la ferveur, livre au surplus le secret du zèle pastoral de saint Jean-Marie Vianney et de l'étonnante efficacité surnaturelle de son ministère. » Que le prêtre cependant se souvienne, écrivait Notre

Prédécesseur d'heureuse mémoire Pie XII, que son ministère, si important, sera d'autant plus fécond qu'il sera lui-même plus étroitement uni au Christ et qu'il sera guidé dans l'action par l'esprit du Christ (65) « . La vie du Curé d'Ars vérifie une fois de plus cette grande loi de tout apostolat, fondée sur la parole même de Jésus : » Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5).

41. Sans doute ne s'agit-il pas ici de rappeler l'admirable histoire de cet humble Curé de campagne, dont le confessionnal fut, trente années durant, assiégé par des foules si nombreuses que certains esprits forts de l'époque osèrent lui reprocher de » troubler le XIXe siècle » (66), ni de traiter avec opportunité de ses méthodes d'apostolat qui ne sont pas immédiatement applicables à l'apostolat contemporain. Et il Nous suffit de rappeler, sur ce point, que le saint Curé fut en son temps un modèle de zèle pastoral dans ce village de France où la foi et les mœurs se ressentaient encore des ébranlements de la Révolution. » Il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu dans cette paroisse, vous y en mettrez « , lui avait-on dit en l'y envoyant. (67) Apôtre infatigable, plein d'initiatives pour gagner la jeunesse et sanctifier les foyers, attentif aux soucis humains de ses ouailles, proche de leur vie, se dépensant sans compter pour l'établissement des écoles chrétiennes et en faveur des missions paroissiales, il fut en vérité pour son petit troupeau le bon conduit avec autorité et sagesse. Ne se louait-il pas à son insu par cette apostrophe d'un de ses sermons : » Un bon pasteur, un pasteur selon le cœur de Dieu : c'est là le plus grand trésor que le bon Dieu puisse accorder à une paroisse ! » (68) L'exemple du Curé d'Ars garde en vérité une valeur permanente et universelle sur trois points essentiels, qu'il Nous plaît, Vénérables Frères, de proposer ici à votre attention.

Sens aigu des responsabilités pastorales

42. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le sens aigu qu'il avait de ses responsabilités pastorales. Son humilité et la connaissance surnaturelle qu'il avait du prix des âmes lui firent porter avec crainte sa charge de curé. » Mon ami, confiait-il à un confrère, vous ne savez pas ce que c'est que de passer d'une cure au tribunal de Dieu ! » (69) Et l'on sait le désir qui le tourmenta longtemps de fuir en quelque lieu de retraite pour y » pleurer sa pauvre vie « , et comment l'obéissance et le zèle des âmes le ramenèrent chaque fois à son poste.

43. Mais si, à certaines heures, il fut ainsi accablé par sa charge devenue exceptionnellement écrasante, c'est que précisément il avait de son devoir et de ses responsabilités de pasteur une conception héroïque. » Mon Dieu, pria-t-il en ses premières années, accordez-moi la conversion de ma paroisse ; je consens à souffrir ce que vous voudrez tout le temps de ma vie ! » (70) Il obtint du ciel cette conversion. Mais il avouait plus tard : » Quand je suis venu à Ars, si j'avais prévu les souffrances qui m'y attendaient, je serais mort d'appréhension sur le coup (71) « . À l'exemple des apôtres de tous les temps, il voyait dans la croix le grand moyen surnaturel de coopérer au salut des âmes qui lui étaient confiées. Pour elles, il souffrit sans se plaindre les calomnies, les incompréhensions, les contradictions ; pour elles, il accepta le véritable martyre physique et moral d'une présence presque ininterrompue au confessionnal chaque jour durant trente années ; pour elles, il lutta en athlète du Seigneur contre les puissances infernales ; pour elles, il mortifia son corps. Et l'on connaît sa réponse à ce confrère qui se plaignait du peu d'efficacité de son ministère : » Vous avez prié, vous avez pleuré, vous avez gémì, vous avez soupiré. Mais avez-vous jeûné, avez-vous veillé, avez-vous couché sur la dure, vous êtes-vous don-

né la discipline ? Tant que vous n'en serez pas là, ne croyez pas avoir tout fait » . (72)

44. Nous Nous tournons vers tous les prêtres qui ont charge d'âmes et Nous les conjurons d'entendre ces véhémentes paroles ! Que chacun, selon la prudence surnaturelle qui doit toujours régler nos actions, apprécie sa propre conduite vis-à-vis du peuple confié à sa sollicitude pastorale. Sans jamais douter de la miséricorde divine qui vient en aide à notre faiblesse, qu'il considère à la lumière des exemples de saint Jean-Marie Vianney sa propre responsabilité. » Ce qui est un grand malheur pour nous autres curés, déplorait le Saint, c'est que l'âme s'engourdit » ; et il entendait par là une dangereuse accoutumance du pasteur à l'état de péché dans lequel vivent tant de ses ouailles. Ou encore, pour mieux se mettre à l'école du Curé d'Ars, qui » était convaincu que pour faire du bien aux hommes, il fallait les aimer « , (73) que chacun s'interroge sur la charité qui l'anime à l'égard de ceux dont il a devant Dieu la charge et pour qui le Christ est mort !

45. Certes, la liberté des hommes ou certains événements indépendants de leur volonté peuvent parfois s'opposer aux efforts des plus grands saints. Mais le prêtre n'en garde pas moins le devoir de se rappeler que, selon les insondables desseins de la divine Providence, le sort de beaucoup d'âmes est lié à son zèle pastoral et à l'exemple de sa vie. Cette pensée n'est-elle pas de nature à provoquer chez les tièdes une salutaire inquiétude et à stimuler les plus fervents ?

Prédicateur et catéchiste infatigable

46. » Toujours prêt à répondre aux besoins des âmes (74) « , saint Jean-Marie Vianney excella en vrai pasteur à leur procurer en abondance l'aliment primordial de la vérité religieuse. Il fut toute sa vie prédicateur et catéchiste. On sait le travail acharné et persévérant qu'il s'imposa pour bien remplir ce devoir de sa charge, le premier et le plus grand des devoirs, selon le Concile de Trente. Ses études, faites tardivement, furent laborieuses, et ses sermons lui coûtèrent au début bien des veilles. Mais quel exemple pour les ministres de la Parole de Dieu ! Certains s'autorisent volontiers de son peu d'instruction pour excuser leur manque de zèle dans les études. Mieux vaudrait imiter son courage à se rendre digne d'un si grand ministère, selon la mesure des dons qui lui avaient été départis ; ceux-ci d'ailleurs n'étaient pas si modestes qu'on se plaît parfois à dire, car » il y avait dans son intelligence beaucoup de distinction et de clarté « . (75) En tout cas, chaque prêtre a le devoir d'acquérir et d'entretenir les connaissances générales et la culture théologique proportionnées à ses aptitudes et à ses fonctions. Et plaise à Dieu que les pasteurs d'âmes fassent toujours autant que fit le Curé d'Ars pour développer les capacités de son intelligence et de sa mémoire, et pour puiser surtout aux lumières du plus savant livre qu'on puisse lire, la croix du Christ ! Son évêque disait de lui à certains de ses détracteurs : » Je ne sais pas s'il est instruit, mais il est éclairé « . (76)

48. C'est avec grande raison que Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Pie XII, ne craignit pas de donner en modèle aux prédicateurs de la Ville Eternelle l'humble prêtre de campagne. » Le saint Curé d'Ars n'avait certes pas le génie naturel d'un P. Segneri ou d'un Bossuet ; mais la conviction vive, claire, profonde, dont il était animé, vibrait dans sa parole, brillait dans ses yeux, suggérait à son imagination et à sa sensibilité des idées, des images, des comparaisons justes, appropriées, délicieuses qui auraient ravi un saint François de Sales. De tels prédicateurs

conquièrent vraiment leur auditoire. Celui qui est rempli du Christ ne trouvera pas difficile de gagner les autres au Christ (77) « . Ces paroles décrivent à merveille le Curé d'Ars, catéchiste et prédicateur. Et quand, à la fin de sa vie, sa voix affaiblie ne parvenait plus à se faire entendre de tout l'auditoire, c'est encore par son regard de feu, par ses larmes, par ses cris d'amour de Dieu ou son expression de douleur à la seule pensée du péché, qu'il convertissait les fidèles accourus au pied de sa chaire. Comment, en effet, n'être pas saisi par le témoignage d'une vie aussi totalement livrée à l'amour du Christ ?

49. Jusqu'à sa mort, saint Jean-Marie Vianney fut ainsi fidèle à instruire son peuple et les pèlerins qui emplissaient son église, à dénoncer » à temps et à contretemps » (2 Tim 4, 2) le mal sous toutes ses formes, à soulever surtout les âmes vers Dieu, car » il préférerait montrer le côté attrayant de la vertu plus que la laideur du vice » (78). Cet humble prêtre avait en effet compris à un rare degré la dignité et la grandeur du ministère de la Parole de Dieu : » Notre-Seigneur qui est la Vérité même, disait-il, ne fait pas moins de cas de sa Parole que de son Corps « .

50. On comprend donc la joie de Nos Prédécesseurs d'offrir ce pasteur d'âmes en modèle aux prêtres, car il est d'une souveraine importance que le clergé soit partout et en tout temps fidèle à son devoir d'enseigner. » Il importe, disait à ce propos saint Pie X, de mettre en relief et avec insistance ce point essentiel : un prêtre quel qu'il soit n'a pas de tâche plus importante et il n'est tenu par aucune obligation plus stricte (79) « . Cette objurgation, constamment renouvelée par tous et dont le Code de droit canonique se fait l'écho (80), Nous vous l'adressons à Notre tour, Vénérables Frères, en cette année centenaire du saint catéchiste et prédicateur d'Ars.

Nous encourageons les recherches faites avec prudence et sous votre contrôle en divers pays pour améliorer les conditions de l'enseignement religieux des jeunes et des adultes, sous ses différentes formes et compte tenu des différents milieux. Mais, pour utiles que soient de tels travaux, Dieu nous rappelle en ce centenaire du Curé d'Ars l'irrécusable puissance apostolique d'un prêtre qui, par sa propre vie autant que discours persuasifs de la sagesse, mais par une démonstration d'Esprit et de puissance » (1 Co 2, 4).

Le vaillant apôtre du confessionnal

51. Il nous reste enfin à évoquer dans la vie de saint Jean-Marie Vianney cette forme du ministère pastoral qui lui fut ici-bas comme un long martyre et demeure à jamais attachée à sa gloire : l'administration du sacrement de pénitence, qui en reçut un singulier éclat et produisit les fruits les plus abondants et salutaires. » Il passait en moyenne quinze heures au confessionnal chaque jour. Ce labeur quotidien commençait à 1 h. ou 2 h. du matin et ne finissait qu'à la nuit (81) « . Et quand il tomba d'épuisement, cinq jours avant sa mort, les derniers pénitents se pressèrent au chevet du moribond. Vers la fin de sa vie, estime-t-on, le nombre annuel des pèlerins avait atteint le chiffre de quatre-vingt mille. (82)

52. On a peine à imaginer les gênes, les incommodités, les souffrances physiques de ces interminables séances au confessionnal, pour un homme déjà épuisé par les jeûnes, les macérations, les infirmités, le manque de repos et de sommeil. Mais surtout, il en fut moralement comme écrasé de douleur. Écoutez sa plainte : » On offense tant le bon Dieu, qu'on serait tenté de demander la fin du monde ! ... Il faut venir à Ars pour savoir ce qu'est le péché... On ne sait qu'y faire : on ne

peut que pleurer et prier « . Le Saint oubliait d'ajouter qu'il prenait aussi sur lui une part de l'expiation : » Pour moi, confiait-il à qui lui demandait conseil, je leur donne une petite pénitence et je fais le reste à leur place « . (83)

53. En vérité, le Curé d'Ars ne vivait que pour les » pauvres pécheurs « , comme il disait, dans l'espérance de les voir » se convertir et pleurer « . Leur conversion était » le but vers lequel convergeaient toutes ses pensées et l'œuvre pour laquelle il dépensait tout son temps et toutes ses forces » (84). C'est qu'en effet il sait, par l'expérience du confessionnal, toute la malice du péché et ses effroyables ravages dans le monde des âmes ; il en a parlé en termes terribles : » Si nous avons la foi et que nous vissions une âme en état de péché mortel, nous mourrions de frayeur ! » (85)

54. Mais l'acuité de sa peine et la véhémence de sa parole proviennent moins de la crainte des peines éternelles qui menacent le pécheur endurci que de l'émotion ressentie à la pensée de l'amour divin méconnu et offensé. Devant l'obstination du pécheur et son ingratitude envers un Dieu si bon, les larmes jaillissaient de ses yeux : » Oh ! mon ami, disait-il, je pleure de ce que vous ne pleurez pas ! (86) » Mais, au contraire, avec quelle délicatesse et quelle ferveur ne fait-il pas renaître l'espérance dans les cœurs repentants. Inlassablement, il se fait auprès d'eux le ministre de la miséricorde divine, qui est, disait-il, puissante » comme un torrent débordé qui entraîne les cœurs sur son passage » (87) et plus empressée que la sollicitude d'une mère, car Dieu est » plus prompt à pardonner qu'une mère ne le serait à tirer son enfant du feu » (88).

55. À l'exemple du saint Curé d'Ars, les pasteurs d'âmes auront à cœur de se consacrer, avec compétence et dévouement, à ce ministère si grave, car c'est là que finalement la miséricorde divine triomphe de la

malice des hommes et que le pécheur est réconcilié avec son Dieu. Qu'on se souvienne également que Notre Prédécesseur Pie XII a condamné » en termes sévères » l'opinion erronée d'après laquelle il ne faudrait pas faire tant de cas de la confession fréquente des fautes vénielles : » Pour avancer avec une ardeur croissante dans le chemin de la vertu, Nous tenons à recommander vivement ce pieux usage de la confession fréquente, introduit par l'Église sous l'impulsion de l'Esprit-Saint « . (89) Enfin, Nous voulons avoir confiance que les ministres du Seigneur seront eux-mêmes les premiers fidèles, selon les prescriptions canoniques, (90) à la pratique régulière et fervente du sacrement de pénitence, si nécessaire à leur sanctification, et qu'ils tiendront le plus grand compte des pressantes objurgations que, plusieurs fois et le cœur serré, Pie XII tint à leur adresser à cet égard. (91)

CONCLUSION

56. Au terme de cette lettre, Vénérables Frères, Nous désirons vous dire Notre très douce espérance que, par la grâce de Dieu, ce centenaire de la mort du saint Curé d'Ars réveillera en tous les prêtres le désir d'accomplir plus généreusement leur ministère, et surtout ce » premier devoir qui est de travailler à leur propre sanctification (92) « .

57. Quand, de ce faite du suprême Pontificat où la Providence a voulu Nous placer, Nous considérons l'immense attente des âmes, les graves problèmes de l'évangélisation en tant de pays et

les besoins religieux des populations chrétiennes, toujours et partout se présente devant Nos yeux l'image du prêtre. Sans lui, sans son action quotidienne, que deviendraient les initiatives les plus appropriées aux nécessités de l'heure ? Que feraient même les apôtres laïques les plus généreux ? C'est à ces prêtres tant aimés et sur qui se fondent tant d'espoirs de progrès dans l'Église, que Nous osons demander, au nom du Christ Jésus, l'entière fidélité aux exigences spirituelles de leur vocation sacerdotale. Ces sages paroles de saint Pie X rehaussent Notre appel : » Pour faire régner Jésus-Christ dans le monde, rien n'est plus nécessaire qu'un clergé saint, qui soit, par l'exemple, la parole et la science, le guide des fidèles (93) « . Saint Jean-Marie Vianney disait semblablement à son évêque : » Si vous voulez convertir votre diocèse, il faut faire des saints de tous vos curés « .

Différentes exhortations

58. À vous, Vénérables Frères, qui portez la responsabilité de la sanctification de vos prêtres, Nous vous recommandons de les aider dans les difficultés, parfois graves, de leur vie personnelle ou de leur ministère. Que ne peut faire un évêque qui aime ses prêtres et a gagné leur confiance, qui les connaît, les suit de près et les guide avec une autorité ferme et toujours paternelle ! Pasteur de tout le diocèse, soyez-le en premier lieu et avec une sollicitude toute particulière pour ces hommes qui collaborent si étroitement avec vous et auxquels vous unissent des liens si sacrés.

59. C'est aussi à tous les fidèles que Nous demandons, en cette année centenaire, de prier pour les prêtres et de contribuer, pour leur part, à leur sanctification. Aujourd'hui, les chrétiens fervents attendent beaucoup du prêtre. Ils veulent voir en lui, dans un monde où triomphent souvent la puissance de l'argent, la séduction des sens, le prestige de la technique, un témoin du Dieu invisible, un homme de foi, oublieux de lui-même et plein de charité. Qu'ils sachent bien, ces chrétiens, qu'ils peuvent beaucoup pour la fidélité de leurs prêtres à un tel idéal, par un respect religieux de leur caractère sacerdotal, une plus exacte compréhension de leur tâche pastorale et de ses difficultés, une plus active collaboration à leur apostolat.

60. Enfin, c'est vers la jeunesse chrétienne que Nous tournons un regard chargé d'affection et rempli d'espoir. » La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux » (Mt 9, 37). En tant de régions, les apôtres, usés par le labeur, attendent avec un vif désir ceux qui assureront la relève ! Des peuples entiers souffrent d'une faim spirituelle plus grave encore que celle du corps ; qui leur portera la nourriture céleste de vérité et de vie ? Nous avons la ferme confiance que la jeunesse de ce siècle ne sera pas moins généreuse à répondre à l'appel du Maître que celle des temps passés. Certes, la condition du prêtre est souvent difficile. Il n'est pas étonnant qu'il soit le premier en butte à la persécution des ennemis de l'Église, car, disait le Curé d'Ars, » quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre « . Mais, malgré ces grandes difficultés, que nul ne doute du bonheur profond qui est le partage du prêtre fervent appelé par le Sauveur Jésus à collaborer à la plus sainte des œuvres, celle de la rédemption des âmes et de la croissance du Corps mystique. Familles chrétiennes, pesez vos responsabilités et donnez vos fils avec joie et gratitude pour le service de l'Église.

Prière et bénédiction

61. Nous ne voulons pas développer ici cet appel, qui est aussi le vôtre, Vénérables Frères. Mais vous comprendrez, Nous en sommes sûr, et partagerez l'anxiété de Notre cœur et toute la puissance de conviction que Nous voudrions mettre en ces quelques paroles. C'est à saint Jean-Marie Vianney que Nous confions cette cause si grave et dont dépend l'avenir de tant de milliers d'âmes ! Vers la Vierge immaculée Nous tournons maintenant Nos regards. Peu avant que le Curé d'Ars n'achevât sa

longue carrière pleine de mérites, elle était apparue dans une autre région de France à une enfant humble et pure pour lui communiquer un message de prière et de pénitence, dont on sait l'immense retentissement spirituel depuis un siècle.

En vérité, l'existence du saint prêtre dont Nous célébrons la mémoire, était à l'avance une vivante illustration des grandes vérités surnaturelles enseignées à la voyante de Massabielle ! Il avait lui-même pour l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge une très vive dévotion, lui qui, en 1836, avait consacré sa paroisse à Marie conçue sans péché et devait accueillir avec tant de foi et de joie la définition dogmatique de 1854. (94)

Aussi, Nous plaçons-Nous à unir dans Notre pensée et Notre gratitude envers Dieu ces deux centenaires, de Lourdes et d'Ars, qui se succèdent providentiellement et honorent grandement la nation si chère à Notre cœur, à qui appartiennent ces lieux si saints. Fidèle à tant de bienfaits obtenus et dans l'espérance de grâces nouvelles, Nous ferons Nôtre l'invocation mariale qui était familière au saint Curé d'Ars : » Bénie soit la Très Sainte et Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu ! Que toutes les nations glorifient, que toute la terre invoque et bénisse votre Cœur immaculé ! » (95)

62. Avec la vive espérance que ce centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney pourra susciter, dans le monde entier, un renouveau de ferveur chez les prêtres et chez les jeunes appelés au sacerdoce, et aussi qu'il pourra susciter de la part de tous les fidèles une attention plus grande et plus agissante aux problèmes de la vie et du ministère des prêtres, Nous accordons de grand cœur à tous, et en premier lieu à vous, Vénérables Frères, en gage des grâces célestes et de Notre bienveillance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 juillet de l'année 1959, la première de Notre Pontificat.

JEAN XXIII, PAPE.

NOTES

1) Pie XI, Homélie *Praeclaram Nobis* à l'occasion de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney et de saint Jean Eudes, du 31 mai 1925. AAS XVII (1925) 224.

2) Pie XI, Lettre apostolique *Anno Jubilarum* du 23 avril 1929. AAS XXI (1929) 313.

3) Pie X, Exhortation au clergé catholique, à l'occasion du 50^e anniversaire de son sacerdoce, du 4 août 1908. AAS XLI (1908) 555-577.

4) Pie XI, Lettre encyclique sur le sacerdoce, du 20 décembre 1935. AAS XXVIII (1936) 5-53.

5) Pie XII, Exhortation apostolique sur la sainteté de la vie sacerdotale du 23 septembre 1950. AAS XLII (1950) 657-702.

6) Pie XII, Allocution à l'épiscopat après la canonisation de saint Pie X, du 31 mai 1954. AAS XLVI

(1954) 313–317 et 666–677.

7) Pie XII, Discours Sull'esempio pour le 50^e anniversaire du Séminaire régional des Pouilles, préparé pour le 19 octobre 1958. AAS L (1958) 961–971.

8) Pontifical romain, Ordination sacerdotale. Cf. S. Jean 15, 15.

9) Pie X, Exhortation Haerent animo au clergé catholique, du 4 août 1908.

10) Missel Romain, Oraison de la Messe de saint Jean-Marie Vianney (9 août).

11) Cf. Archives secrètes du Vatican, Congrégation des Rites, Actes du Procès, t. 227, p. 196.

12) Pie XII, Allocution Annus sacer aux membres du premier Congrès international des religieux, à Rome, du 8 décembre 1950. AAS XLIII (1951) 29.

13) Ibidem.

14) S. Thomas, Somme théol., II-II, q. 184, art. 8.

15) Pie XII, Allocution à l'occasion du centenaire du Séminaire pontifical français de Rome, du 16 avril 1953. AAS XLV (1953) 288.

16) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 42.

17) Ibid. t. 227, p. 137.

18) Ibid. t. 227, p. 92.

19) Ibid. t. 3897, p. 510.

20) Ibid. t. 227, p. 334.

21) Ibid. t. 227, p. 305.

22) Pie XI, Lettre encyclique Divini Redemptoris sur le communisme athée du 19 mars 1937. AAS XXIX (1937) 99.

23) Pie XI, Lettre encyclique Ad catholici sacerdotii. AAS XXVIII (1936) 28.

24) Code de Droit Canon, c. 1473.

25) Cf. Sermons du Bienheureux Jean-Baptiste-Marie Vianney, t. 1 (1909) p. 364.

26) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 91.

27) Bède le Vénérable, In Lucae Evang. Expositio, IV, in c. 12. PL 92, 494–495.

28) Cf. Pie XII, Exhortation apostolique Menti nostrae. AAS XLII (1950) 697–699.

29) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 91.

30) S. Thomas, Somme théol., II-II, q. 184, art. 8.

31) Pie X, Exhortation Haerent animo. Cf. supra n. 97.

32) Cf. Pie XII, Lettre encyclique Sacra Virginitas sur la virginité consacrée à Dieu, du 25 mars 1954. AAS XLVI (1954) 161–191.

33) Cf. Arch. secr. Vat., t. 3897, p. 536.

34) Cf. Arch. secr. Vat., t. 3897, p. 304.

35) Pie XI, Lettre encyclique Ad catholici sacerdotii. AAS XXVIII (1936) 28.

36) Cf. Arch. secr. Var., t. 227, p. 29.

37) Ibid. t. 227, p. 74.

38) Ibid. t. 227, p. 39.

39) Ibid. t. 3895, p. 153.

40) Pie XII, Exhortation In auspicando au clergé indigène. AAS XL (1948) 375.

41) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 136.

42) Ibid. t. 227, p. 33.

43) Cf. Pie XII, Discours du 11 janvier 1953 : Discorsi e Radiomessaggi di SS. Pio XII, t. 14, p. 452.

- 44) Cf. Arch. secr. Vat. t. 227, p. 131.
- 45) Ibid. t. 227, p. 1100.
- 46) Ibid. t. 227, p. 54.
- 47) Ibid. t. 227, p. 45.
- 48) Ibid. t. 227, p. 29.
- 49) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 976.
- 50) Code de Droit Canon, c. 125.
- 51) Code de Droit Canon, c. 135.
- 52) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 36.
- 53) Pie X, Exhortation *Haerent animo*.
- 54) Pie XII, Allocution *Sollemnis conventus* du 24 juin 1939. AAS XXXI (1939) 249.
- 55) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 1103.
- 56) Ibid. t. 227, p. 45.
- 57) Ibid. t. 227, p. 459.
- 58) Pie XII, Message autographe *Nous sommes présent adressé au 160 Congrès eucharistique de Rennes, France, du 25 juin 1956*. AAS XLVIII (1956) 579.
- 59) Pie XII, Allocution *La paterna parola nostra aux curés de Rome et aux prédicateurs de Carême*, du 13 mars 1943. AAS XXXV (1943) 114–115.
- 60) Pie XII, Exhortation apostolique *Menti nostrae*. AAS XLII (1950) 666–667.
- 61) Ibid. p. 667–668.
- 62) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 319.
- 63) Ibid. t. 227, p. 47.
- 64) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 667–668.
- 65) Pie XII, Exhortation apostolique *Menti nostrae*. AAS XLII (1950) 676.
- 66) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 629.
- 67) Ibid. t. 227, p. 15.
- 68) Cf. *Sermons du Bienheureux Jean-Baptiste-Marie Vianney*, t. II (1909), p. 86.
- 69) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 1210.
- 70) Ibid. t. 227, p. 53.
- 71) Ibid. t. 227, p. 991.
- 72) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 53.
- 73) Ibid. t. 227, p. 1002.
- 74) Cf. Arch. secr. Vat., t. 227, p. 580.
- 75) Ibid. t. 3897, p. 444.
- 76) Ibid. t. 3897, p. 272.
- 77) Pie XII, Allocution *Ci torna sempre aux curés et aux Prédicateurs de Carême de Rome*, du 16 mars 1946. AAS XXXVIII (1946) 186.
- 78) Arch. secr. Vat., t. 227, p. 185.
- 79) Pie X, Lettre encyclique *Acerbo nimis*, Acta Pii X, t. 11, p. 75.
- 80) Code de Droit Canon, cc. 1330–1332.
- 81) Arch. secr. Vat., t. 227, p. 18.
- 82) Ibid.
- 83) Ibid. t. 227, p. 1018.

- 84) Arch. secr. Vat., t. 227, p. 18.
- 85) Ibid. t. 227, p. 290.
- 86) Ibid. t. 227, p. 999.
- 87) Ibid. t. 227, p. 978.
- 88) Ibid. t. 3900, p. 1554.
- 89) Pie XII, Lettre encyclique *Mystici Corporis* du 29 juin 1943. AAS XXXV (1943) 235.
- 90) Code de Droit Canon, c. 125.
- 91) Cf. Pie XII, Lettre encyclique *Mystici Corporis*. AAS XXXV (1943) 235 ; Encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947. AAS XXXIX (1947) 585 ; Exhortation apostolique *Menti nostrae*. AAS XLII (1950) 674.
- 92) Pie XII, Exhortation apostolique *Menti nostrae*. AAS XLII (1950) 677.
- 93) Pie X, Lettre au Cardinal Respighi *La ristorazione*. Acta Pii X, t. 1, p. 257.
- 94) Arch. secr. Vat., t. 227, p. 90.
- 95) Arch. secr. Vat., t. 227, p. 1021.

Source : laportelatine.org/formation/magistere/encyclique-sacerdoti-nostri-primordias-1959

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France